

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 21 mai à l'assemblée de Jura bernois. Bienne à Moutier, qui accueillera pour la dernière fois de son histoire une séance des mairesses et maires du Jura bernois. Le maire se rendra également le 10 mai à la partie officielle du jubilé de la 150^{ème} montée de la famille Oppliger à la Métairie de Pierrefeu. Denis Grosjean participera au culte d'inauguration du clocher rénové de la chapelle de Cortébert le 15 juin prochain. Fabrice Riat quant à lui se rendra le 14 mai à l'assemblée de la conférence régionale des transports, le 22 mai à une séance d'information de La Goule et le 4 juin à l'assemblée des délégués du syndicat des pompiers du Centre-Vallon.

Travaux routiers

La réfection de la route menant à la porcherie dans le prolongement des Condémines est en cours. Une interdiction de circuler a été mise en place et les usagers sont remerciés d'avance de leur compréhension. La réfection devrait se terminer la semaine prochaine.

Démission

Carole Juillerat a démissionné pour le 31 juillet lors de la séance du Conseil municipal du 28 avril, avec préavis contractuel de 3 mois. Une mise au concours du poste a été engagée séance tenante.

Place de jeux

Les travaux de rénovation de la place de jeux à proximité de l'école enfantine est en cours. La place sera encore inaccessible quelques jours, mais les installations rafraîchies seront tout prochainement à nouveau à disposition. Le Conseil municipal remercie les usagers de leur patience dans l'intervalle, et Fabrice Riat, Conseiller municipal, ainsi que Toni Scheidegger et Laurent Soldati, pour leur travail de qualité dans ce cadre.

Erguël Sport SA

Compte tenu des augmentations de charges incompressibles liées au notamment au personnel et à l'énergie, le Conseil d'administration d'Erguël Sports SA a sollicité les communes membres de la société qui exploite la patinoire (Clientis Arena à St-Imier) pour ajuster la participation annuelle aux frais de fonctionnement. Le Conseil municipal a préavisé cette demande favorablement et soumettra la dépense annuelle supplémentaire d'env. 4'900 francs à l'assemblée du mois de juin prochain (soit 7 francs par habitant).